



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Nécessité de créer un centre de radiothérapie dans le nord de l'Yonne

Question écrite n° 1164

Texte de la question

M. Julien Odoul alerte Mme la ministre de la santé et de l'accès aux soins sur la précarité de l'offre de soins de traitement du cancer par radiothérapie dans le nord du département de l'Yonne. Alors que la mobilisation pour le dépistage du cancer est chaque année plus importante à l'occasion d'octobre rose, le cancer reste néanmoins l'une des premières causes de mortalité à l'échelle nationale. À ce titre, l'Yonne est l'un des deux seuls départements de Bourgogne Franche-Comté, avec la Nièvre, dont la mortalité liée aux cancers est sensiblement plus importante qu'en France métropolitaine. Ses habitants sont ainsi plus susceptibles de mourir d'un cancer par rapport à la moyenne des Français métropolitains, d'après un rapport publié par Santé publique France et l'Institut national du cancer. Le traitement chirurgical du cancer et la délivrance des traitements de chimiothérapie sont répartis de façon homogène dans le département avec les hôpitaux d'Auxerre et Sens, les cliniques Sainte-Marguerite d'Auxerre et Paul Piquet de Sens. Concernant la radiothérapie, en revanche, elle se concentre exclusivement à Auxerre au Centre de médecine nucléaire du Parc où l'offre a été complétée par l'installation récente d'un troisième accélérateur de particules après ceux mis en place en 2002 et en 2011. Malgré une solide expertise en matière de dépistage du cancer et une réelle complémentarité entre le privé et le public, l'absence de service de radiothérapie empêche toujours un parcours de soins complet dans le Sénonais pour les patients du nord de l'Yonne, qui sont contraints à de fréquents, longs et fatiguants trajets pour suivre leur traitement soit à Auxerre, Melun, Troyes, Montargis ou Paris. Malgré une solide dynamique démographique, le bassin de vie de Sens reste à ce jour privé d'équipements de radiothérapie. Au nom de l'équité territoriale, des besoins de la population et de l'extrême fragilité des patients atteints du cancer, il lui demande si elle envisage la création d'un centre de radiothérapie dans le nord de l'Yonne ; il est temps de remédier aux disparités intolérables constatées dans l'accès aux soins.

Données clés

Auteur : [M. Julien Odoul](#)

Circonscription : Yonne (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1164

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé et accès aux soins

Ministère attributaire : [Santé et accès aux soins](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 octobre 2024](#), page 5608